

AVIS D'ATTRIBUTION

I. Acheteur public

CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE
Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

II. Objet du marché

1. Type de marché

Services

2. Description succincte du marché

Arbre de Noël – Fourniture de chèques cadeaux ou Cartes magnétiques multi-enseignes à destination des enfants du CG 42 de 0 à 15 ans.

III. Type de procédure

1. Mode de passation

Article 30

2. Critères d'attribution

(pour l'affaire)

- La valeur technique (Certification norme ISO 9001, garanties de sécurité et d'infalsifiabilité, interlocuteur unique, mention Joyeux Noël offert par le CG 42 – courrier joint au chéquier.
- 25 %
- Le réseau d'enseignes : la liste des enseignes dans la Loire devait être communiqué. 45 %
- Le coût du façonnage nominatif du chéquier et de l'envoi à domicile. 30 %

IV. Attribution du marché

Entreprise attributaire:

LE CHEQUIER CADHOC
1. Allée des Pierres Mayettes
Parc des Barbonniers – BP 32
92234 GENNEVILLIERS
Marché 718-2009

Montant du marché à bons de commande
Minimum : 1500 chèquiers
Maximum 2500 chèquiers

Estimation 1800 chèquiers pour 110 000 € TTC.

V. Renseignements complémentaires

1. Date d'attribution du marché

Marché n° 718-2009 attribué le 22 Octobre 2009

2. Nombre d'offres reçues

Nombre d'offres reçues : 3

VI -COORDONNEES DU SERVICE OU LE CONTRAT PEUT ETRE CONSULTE :

Demande à formuler au correspondant CADA (Tél 04.77.48.43.30), Service de la Commande Publique et des Affaires juridiques (voir adresse rubrique1), ou retraitmarche@cg42.fr.

VII - PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Lyon

184. Rue Duguesclin

69433 LYON CEDEX 03

Tél : 04 78 14 10 10

greffe.ta-lyon@jurandm.fr

Dans un délai de deux mois à compter de la publication de cet avis d'attribution, les candidats peuvent introduire un recours de plein contentieux contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles.

VIII . Date d'envoi du présent avis

Marché n°718-2009 avis envoyé le 18/11/2009